

## INTERROGATION D'HISTOIRE ANCIENNE ÉPREUVE À OPTION : ORAL

**Clara BERRENDONNER, Julien ZURBACH**

**Coefficient** : 5 (pour l'ensemble de l'option)

**Durée de préparation** : 1 heure

**Durée de l'épreuve** : 30 minutes

**Type de sujets donnés** : question unique

**Modalités de tirage du sujet** : le tirage du sujet se fait en deux temps ; dans un premier temps, le candidat tire au sort entre « Histoire grecque » et « Histoire romaine », et dans un deuxième temps il choisit entre deux questions sur la matière tirée au sort.

**Liste des ouvrages généraux autorisés** : aucun

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés** : aucun

Le jury a entendu cette année 38 candidats. Nous avons eu le plaisir de constater que les prestations étaient dans l'ensemble tout à fait honorables, avec une très nette élévation du niveau par rapport à l'année dernière. Aucun candidat n'a fait cette année d'« impasse » sur l'épreuve d'histoire ancienne, et la moitié des exposés associaient de solides connaissances factuelles à une bonne capacité d'analyse du sujet et à une présentation ordonnée de la matière. Nous n'avons plus eu à entendre cette année les vieux clichés sur l'Orient cruel, débauché et mystérieux ou sur la décadence du IV<sup>e</sup> s. À l'inverse, certains des brillants exposés que nous avons eu le plaisir d'entendre cette année portaient sur des sujets relativement originaux, comme « L'artisanat dans le monde grec » ou « Athènes et la terre », ce qui montre que de tels sujets peuvent être l'occasion de mettre en valeur une préparation efficace et une familiarité certaine avec les sociétés antiques.

Sur la méthodologie de l'exercice, on note avec plaisir qu'une très grande majorité de candidats réalisent un exposé bien calibré de 20 mn, mais quelques oraux demeurent trop brefs (moins de 15 mn) ou dépassent le temps imparti, les candidats oubliant de regarder leur montre en cours d'épreuve.

La plupart des introductions s'efforcent de définir les termes de l'énoncé, de présenter les sources qui éclairent la question posée, et de bâtir une problématique. Toutefois, dans un certain nombre d'exposés, des maladresses sont encore perceptibles. La définition des termes du sujet, effectuée une première fois dans l'introduction, est reprise dans la première partie du développement, ce qui donne lieu à des redites. Des imprécisions étonnantes, de la part d'optionnaires « Lettres classiques », sont parfois observables (la période historique couverte par l'œuvre conservée de Polybe ou Tite Live n'est par exemple pas toujours connue). Il arrive qu'un défaut d'analyse du sujet conduise le candidat à s'écarter de la perspective requise (« L'empire perse face au danger grec » devient ainsi « Les cités grecques face à la menace perse » ; « Les conséquences de la deuxième Guerre punique » sont envisagées sur un temps si long que le candidat s'attarde sur l'histoire du I<sup>er</sup> siècle).

Pour ce qui concerne le plan lui-même des exposés oraux, on trouve, à côté de présentations qui allient clarté et capacité démonstrative, des prestations où le candidat,

visiblement pris par le temps lors de l'heure de préparation, n'a pas construit de sous-parties suffisamment nettes et livre des remarques quelque peu éparses.

Un défaut commun à de nombreuses prestations, y compris des oraux globalement de bonne qualité, est la tendance à « sortir des fiches ». Les guerres sont racontées par le menu alors qu'un seul point avait à être sélectionné pour analyse dans la perspective du sujet ; tout thème d'histoire romaine couvrant le II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. donne lieu à une évocation plus ou moins précise de la fameuse « crise agraire ». Le jury souhaite souligner nettement l'importance de l'analyse du sujet. Dans le cas d'une épreuve comme celle-ci, présente uniquement à l'oral, portant sur un domaine peut-être quelque peu marginal dans la préparation, les candidats ont bien entendu fait porter l'effort, et c'est louable, sur l'apprentissage des notions essentielles et des évolutions historiques. Mais les candidats ne sauraient pour autant oublier qu'il leur faut analyser le sujet qu'ils ont choisi au même titre que dans n'importe quelle autre épreuve. « Economie et société d'Athènes au Ve s. » ne peut devenir un exposé sur la cité d'Athènes qu'au prix de développements hors sujet. « Faire la guerre en Grèce classique » ne peut se réduire à un exposé chronologique des conflits entre cités.

Sur le plan formel il serait souhaitable d'éviter quelques maladroites d'expression, telles que « les poteries » pour désigner la production céramique athénienne, « les *latifundia* » pour évoquer les villas d'époque catonienne, ou la « montée des *imperatores* » pour mentionner leur ascension politique.

Comme les années précédentes, certaines ignorances en matière géographique et institutionnelle sont repérables, et il serait souhaitable que les candidats soient particulièrement attentifs à corriger ce point. Il serait pour le moins bienvenu que le centre de l'empire perse ne soit plus placé en Asie mineure ou en Iraq et que la localisation de la cité de Thourioi soit un peu plus nette. La localisation des grandes régions de la Grèce péninsulaire comme la Béotie ou la Thessalie, la capacité à situer en Afrique la bataille de Zama et près de l'Italie la Sicile et la Sardaigne font aussi partie de la culture générale attendue d'un antiquisant. À vingt ans, on rêve sur des cartes, et c'est essentiel pour préparer cette épreuve. Il en va de même des notions institutionnelles fondamentales : sur ces deux points, d'ailleurs, les rapports des années précédentes sont explicites. Les définitions du patriciat, de la *nobilitas*, les statuts juridiques respectifs de l'affranchi à Athènes et à Rome, ceux du métèque et du citoyen à Athènes, devraient être maîtrisés.

Nous avons relevé que les sujets qui portaient sur l'ensemble de la période au programme révélaient une moindre maîtrise des candidats quant à la fin du programme d'histoire romaine (l'époque post-augustéenne). De même, la Macédoine de Philippe ou l'hégémonie de Thèbes semblent moins familières aux candidats que Solon ou les Guerres médiques. Il va de soi que le dernier tiers du programme, en histoire grecque comme en histoire romaine, ne saurait être négligé et le jury invite les préparateurs, en vue des sessions ultérieures du concours, à rappeler aux candidats cette nécessité. Sur le versant romain du programme d'histoire ancienne, l'histoire politico-institutionnelle des années 70-50 av. J.-C. semble mal connue, ce qui conduit les candidats à « sauter » directement de la dictature de Sylla au déclenchement de la guerre civile entre Pompée et César.

Quelques erreurs de perspective historique peuvent aussi nuire à certaines prestations. Rappelons à ce titre qu'un certain nombre de sujets (comme « Être citoyen à

Athènes au IV<sup>e</sup> s. ») portent sur Athènes au IV<sup>e</sup> s. simplement parce que c'est le moment où la démocratie est la mieux connue dans tous ses rouages, notamment grâce aux orateurs attiques, qui semblent un peu en marge de la culture classique des candidats. Ces sujets peuvent être traités comme des tableaux et il ne faut pas forcément se demander ce qui a changé depuis le temps idéal de Périclès. En histoire romaine, le Principat augustéen est présenté, de façon téléologique, comme la « fin de l'histoire » vers laquelle tendrait toute l'évolution de l'époque tardo-républicaine.

Rappelons enfin que cette épreuve n'est en aucun cas une épreuve d'érudition. Le jury attend des candidats une culture antique solide et générale, et des éléments précis sur le fonctionnement des cités d'Athènes et de Rome, dans le cadre du programme. Une lettre de cadrage est disponible, ainsi que les rapports des années précédentes.

### **Sujets d'histoire grecque**

La cité de Thèbes dans le monde grec

La Ligue de Délos fut-elle une tyrannie ?

L'hégémonie de Thèbes, de Leuctres à Mantinée

Les artisans à Athènes aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s.

Les oligarques au pouvoir à Athènes, 411 et 404/403

Les tyrans d'Athènes

Athènes et la terre (à l'époque classique)

Athènes : économie et société au V<sup>e</sup> siècle

Les réformes de Clisthène

Sparte dans le monde grec, 510-371

L'hégémonie spartiate, de 404 à 371

Être riche dans la cité d'Athènes

Athènes fut-elle une démocratie ?

Les Guerres médiques

L'empire perse face au danger grec, 479-338

Guerre et paix de 479 à 431

La justice à Athènes (IV<sup>e</sup> s.)

Faire la guerre en Grèce classique

Être citoyen à Athènes au IV<sup>e</sup> s.

### **Sujets d'histoire romaine**

Les conséquences de la deuxième Guerre punique

Rome et les royaumes hellénistiques (215-129 av. J.-C.)

Caius Gracchus

L'approvisionnement de Rome, de la deuxième Guerre punique à Auguste

La diffusion de la citoyenneté romaine dans le monde romain (123 av. J.-C.-54 ap. J.-C.)

Rome et l'Italie, de la deuxième Guerre punique à 70 av. J.-C.

Le Sénat romain de la deuxième Guerre punique à la mort de Néron

Esclaves et affranchis dans le monde romain, de la deuxième Guerre punique à la fin de l'époque julio-claudienne

Les chevaliers romains, de la deuxième Guerre punique à la fin de l'époque julio-claudienne

Être magistrat romain aux IIe et Ier siècles av. J.-C.

Le tribunat de la plèbe dans la vie politique romaine (133-23 av. J.-C.)

La violence dans la vie politique romaine (133 av. J.-C.-68 ap. J.-C.)

Armées et guerres civiles (107 av. J.-C.-6 ap. J.-C.)

La « remise en ordre » par Sylla de la cité romaine

Cicéron

Jules César et les provinces romaines

La ville de Rome, de Sylla à Néron

Le second Triumvirat

Les réformes augustéennes